

Révision N°1 Date: 01/03/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.**Préparation:**

Désignation : CHARBON A SOUDER NATUREL
Code produit : 999 970
Usage normal: SUPPORT À SOUDER

Identification de la société:

Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.****EN CAS D'URGENCE**

Ce matériau lorsqu'il est correctement manipulé conformément aux bonnes pratiques de travail et d'hygiène n'est pas dangereux pour la santé humaine et l'environnement.

Des précautions doivent tenir compte des risques associés aux matériaux de traitement.

À court et à long terme des effets de l'exposition voir Section 11 Informations toxicologiques.

Effets sur les yeux: Activé poussière de charbon de bois peut causer une gêne temporaire.
Effets sur la peau: Aucun.
Ingestion / Effets oraux: Aucun.
Effets de l'inhalation: Aucun.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION: Aucun connu.

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

Ingrédient	% de poids	N ° CAS	classe	phrase de risque * *
Charbon	100	Non attribué	Sans objet	Sans objet

* Classe de danger et phrase de risque. Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux conformément à la directive de l'UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, la colonne sera achevée comme «Sans objet».

4 - PREMIERS SECOURS.

Yeux: Si de la poussière pénètre dans l'œil, rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Peau: Aucun.
Ingestion / Voie orale: Aucun.
Inhalation: En cas d'inhalation de poussières, sortir à l'air frais. Si des problèmes respiratoires, une personne qualifiée devrait administrer de l'oxygène ou la respiration artificielle comme indiqué. Consulter immédiatement un médecin.

Autres informations: Si le matériau est contaminé par des résidus de processus, demander un avis médical approprié pour les matériaux impliqués dans le processus.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Moyens d'extinction: Mousse. Ne pas utiliser d'eau dans des zones fermées.

Incendie et d'explosion: Brûlures matérielles lentement sans flamme.

Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Dans les espaces confinés, les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) qui répond aux normes appropriées et opérant en mode de pression positive, et tenue de feu complète.

Pour les propriétés d'inflammabilité - voir la section 9

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Balayer le produit déversé. S'il y a une teneur en poussière importante, porter un masque de protection à la poussière et éviter de soulever la poussière. Des concentrations suffisantes de poussière dans l'air peuvent être inflammables ou explosifs.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

Manipulation: éviter de soulever la poussière.

Stockage: entreposer dans des contenants propres et secs, étanche à l'air.

Si un charbon de bois est en contact avec des matériaux de processus toxiques ou corrosifs, le charbon doit être manipulé, utilisé et / ou éliminés de la même manière que les produits chimiques toxiques.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Ingrédient ACGIH - TLV - OSHA - PEL exposition professionnelle

Limites EH40 (Royaume-Uni) Le charbon actif 2 mg/m³ (comme le graphite)

15 mpppc (2,5 mg/m³) (comme le graphite)

10mg/m³ (poussières totales) TWA

5mg/m³ (poussière respirable)

Protection personnelle:

Mesures d'ordre technique: Pas nécessaire.

Protection respiratoire: Porter un masque anti-poussière où le matériau comprend beaucoup de poussière.

Protection des mains / de la peau:

Porter des gants.

Protection des yeux / du visage:

Porter des lunettes.

Mesures d'hygiène: une bonne hygiène en milieu de travail. Ne pas manger ou fumer pendant la manipulation. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger.

Autre protection / Protection générale:

Aucune.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

Apparence et odeur :	noire inodore solide.
Point d'ébullition :	Non applicable °C / °F
PH (comme fourni) :	5-8
Point de congélation :	Pas disponible °C / °F
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
D'auto-inflammation :	> 400/752 °C / °F
Teneur volatile en volume :	Aucune.
Matériel fait absorber les gaz / vapeurs qui pourraient être ensuite libérées	
Point d'éclair :	Pas de données disponibles °C / °F
Densité :	0,45 à 0,48 20 ° C/68 ° F
Pression de vapeur (mbar) :	Pas de données disponibles vapeur
Pression (Torr) :	Pas de données disponibles

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Matières / Conditions à éviter req jusqu'au pour utilisation:	Agents oxydants forts, l'air, les métaux, les halogènes et les huiles insaturées
Décomposition dangereux:	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (santé) qui pourraient survenir si l'utilisateur entre en contact avec la substance ou préparation, se reporter à la section 3 Identification des dangers.

Données animales:

DL50: Pas de données disponibles.

CL50: Aucune donnée disponible cancérogénicité, etc:

Pas connu risques cancérogènes. Le matériel est non toxique par inhalation, ingestion et par contact.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Le produit est insoluble dans l'eau.

Aucune évaluation écologique disponible.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Eliminer conformément aux réglementations nationales et locales.

Le matériau n'est pas classé comme dangereux, dangereux ou toxiques.

Sites d'enfouissement approuvés peuvent être utilisés. Si le matériau a été utilisé sur les processus impliquant dangereux gaz / vapeurs, l'élimination doit tenir compte de leur présence possible dans l'absorbant.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

Ce produit n'est pas classé comme dangereux au sens des réglementations de transport.

PARAMETER EUROPEAN CANADIAN TDG UNITED STATES DOT

Nom d'expédition :	non applicable
Classe de danger :	non applicable
Cuméro d'identification	non applicable
Etiquette d'expédition	non applicable

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec les substances dangereuses (67/548/CEE modifiée) et la directive sur les préparations (88/379/CEE, telle que modifiée), mis en place au Royaume-Uni que le Règlement sur les produits chimiques 1994: information sur les risques et emballage.

Classé dangereux à livrer:	Non
Phrases de risque:	Non applicable
Phrases de sécurité:	Non applicable
Symboles:	Aucun

16 - AUTRES INFORMATIONS.

Cette fiche signalétique est constituée conformément à la norme ANSI Z400.1 et la fiche de données de sécurité UE directive 91/155/CEE .

Données fournies DU FABRICANT

Glossaire : CAS , Chemical Abstracts Service ; NFPA , National Fire Protection Association ; SIMD , dangereux

Service d'information à ; LD , Dose létale ; LC , concentration létale ; ACGIH , Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; TLV , la valeur limite d'exposition ; OSHA , Safety and Health Administration , département américain du Travail au travail ; PEL , la limite d'exposition admissible ; EH40 (Royaume-Uni) , note d'orientation HSE EH40

Limites d'exposition professionnelle ; PPM , parties par million ; TWA , moyenne pondérée sur ; STEL , exposition à court terme

Limite ; TMD canadienne , Transport des marchandises dangereuses ; US DOT , Ministère des Transports des États-Unis .

HSDB , Hazardous Substances Data Bank , RTECS , Registre des effets toxiques des substances chimiques ; CHEMID ,

Identification chimique ; DSL , Liste intérieure ; TSCA , contrôle des substances toxiques Loi publique 94-469 :

CERCLA , Comprehensive Environmental Response , Compensation and Liability Act ; EPCRA . urgence

Planification et de droite à savoir loi communautaire ; CAA , Loi sur l'air pur ; États-Unis, la LEP (titre 111) , Superfund Amendments

et réautorisation loi; . SARA 313 , Superfund et loi de réautorisation , l'article 313 ;

EHS ,

Substances extrêmement dangereuses ; SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail .

révisions

Bien que les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données sont au meilleur de notre connaissance correctes , il est recommandé de vous faire votre propre détermination de l'aptitude de la substance à l'usage avant de l'utiliser . Les informations contenues dans cette fiche de données a été reproduite à partir des données du fabricant , la précision de ces informations est de la responsabilité du fabricant .

Cookson n'assume aucune responsabilité pour les dommages de toute nature résultant de l'utilisation de ou de la confiance sur cette fiche .